

SÉANCE DU 23 JANVIER 2019

19-01-006

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 17 janvier 2019**

L'an deux mille dix-neuf le vingt trois janvier à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Alain HERAUD, Conseiller Municipal, Jean-Paul GARRAUD, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Séjournet), Nouredine BOUACHERA (pouvoir à Philippe Buisson), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET PRINCIPAL : DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX  
OPÉRATIONS EN DÉPENSE D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF  
2019**

Vu l'article L.1612.1 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à engager, liquider et mandater par anticipation des dépenses nouvelles d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

Vu l'intérêt d'une telle procédure budgétaire qui permet de ne pas attendre le vote du budget primitif pour lancer les opérations d'investissement hors AP/CP et techniquement prêtes,

Vu la délibération n°2018.11.245 en date du 26 novembre 2018 autorisant l'ouverture de crédit d'un montant de 849 000 €,

Considérant que le montant global des dépenses tel que défini ci-dessus s'élève à 4 millions €,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (35 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

Envoyé en préfecture le 31/01/2019  
Reçu en préfecture le 31/01/2019  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20190123-DELIB19\_01\_006-DE

- à accorder cette autorisation préalable de vote des crédits complémentaires d'investissement, en sachant que les crédits effectivement engagés sur la base des autorisations précitées seront inscrits au budget primitif 2019 lors de son adoption ;

- à engager, à liquider et à mandater les dépenses d'investissement énumérées dans le tableau ci-après :

**Budget Primitif 2019 : Investissement 25% opération hors ACP**

Codes	Chapitre	Compte	Fonction	Opérations	Montants en €
4/3	900	2182	900203	Matériel roulant tous services : Godet chargeur tractopelle	12 000
1/1	900	2313	900200	Travaux mise à niveau divers bâtiments : Clôture avant vente terrain (Fronton PALA)	15 000
1/84	902	2313	90212	Divers travaux - Ecole de Carré (sécurisation, aire de jeux, clôture,...)	110 000
4/7	908	2188	90813	Matériel CTM propreté urbaine : Hydrogomeuse	20 000
	917	4541	917	Péris 40 rue E Sabalié : Travaux effectués d'office pour le compte d'un tiers (dépenses/recettes)	20 000

**TOTAL QUOTE PART 25%** **177 000**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne le 31 janvier 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

